



Les maisons de Provins qui s'enfoncent sous terre

Olivier DEFORGE, Archéologue, Animateur du groupe de recherche archéologique de Provins (CREPS)

La ville de Provins (Seine-et-Marne), classée patrimoine mondial de l'UNESCO, conserve encore un grand nombre de maisons médiévales, édifices civils et surtout des demeures domestiques qui se caractérisent par une quantité importante de salles voûtées. Il en reste plus de 170 et elles appartiennent toutes au XII^e siècle et au premier tiers du XIV^e. Dans le val, les deux rivières et les multiples bras qui parsèment le bourg interdisent les substructions profondes. Toutefois, de nombreuses salles basses reçoivent des voûtes et le rehaussement du sol extérieur à la suite de fréquentes inondations du quartier durant le Moyen Âge et l'époque moderne les font apparaître aujourd'hui comme caves. En revanche, sur le plateau - le Châtel -, le premier niveau est très généralement excavé. Leur hauteur peut atteindre 4 mètres sous voûte dont la grande majorité est excavée au deux tiers de leur hauteur. La partie émergente puise la lumière sur la rue.

Description des salles basses

Les sources écrites, pour les plus anciennes en latin, qualifient les salles de « voûtes » *voltum*. Au XII^e siècle, le terme de voûte apparaît encore en 1512¹. La qualité et le soin avec lesquels les salles basses sont construites, s'évaluent par le raffinement des chapiteaux, la présence de polychromie ou encore par l'existence d'équipements tels que des niches murales ou parfois des puits. Or, le fait que ces espaces soient en partie enterrés, ne peut être uniquement justifié par la recherche du « bon sol ». La production de cette architecture spécifique doit être considérée dans son contexte historique. En effet, la ville reçoit de très nombreux marchands lors des fameuses foires de Champagne. Les salles basses de Provins sont des lieux privilégiés pour le stockage et le négoce. Le grand portail, au sommet de l'escalier, s'ouvrant directement sur la rue est un des éléments majeurs du programme qui, corroboré par les sources, atteste cette fonction.

Ces espaces, tempérés l'hiver et frais l'été, protégés des incendies, n'expliquent pas entièrement leur systématisation dans la ville, surtout dans des quartiers non consacrés au commerce. L'excavement du premier niveau n'est pas sans poser de problèmes. D'une part, il contraint à l'installation d'escalier au détriment de la surface de la salle. Cet aménagement est toujours en maçonnerie². Toutefois, on remarque que l'emprise au sol est réduite au minimum par la création d'une voûte rampante sous la volée. Dans une des maisons de la rue Saint-Thibault, un placard mural est aménagé dans la culée d'escalier. Dans les plus grandes salles, (soit environ la moitié des cas) deux escaliers desservent la salle. D'autre part, il contraint à l'installation d'escaliers sur la voie publique pour desservir le niveau supérieur.

Économie du chantier

L'étude du mode opératoire du chantier de construction montre plusieurs raisons qui peuvent expliquer le choix de l'excavement. Premièrement, la roche en taille rupestre, le calcaire de Brie apparaît rapidement. Sans nul doute les carrières à ciel ouvert approvisionnent le chantier *in situ*. Les épaisseurs des parois maçonnées, prises dans les trous de boulins, montrent que celles-ci ne sont comprises qu'entre 25 et 40 cm. Elles ne peuvent donc être considérées comme murs porteurs. Les arcs formerets reprennent les charges et les transmettent aux piliers. On comprend rapidement l'économie réalisée sur les besoins en matériaux et de leur mise en œuvre. La carrière se prolonge en souterrain. Son orientation ne correspond pas à une direction précise. Bien au contraire, elle suit les diaclases naturelles. Le volume de creusement, extrêmement variable : de 4,50 m

¹ AD 10 – 7H1549

² Seul un cas d'escalier en bois est suspecté dans la salle basse de la maison des Barbeaux.

de haut à moins de 0,50 m, interdit d'interpréter ces cavités comme système de circulation, et encore moins de refuge, d'autant que ces galeries se trouvent *intra muros*. L'extension en carrières souterraines apparaît comme l'hypothèse la plus solide d'autant que des traces d'extractions sont parfaitement visibles. Dans certains cas, aucun vantail n'isole l'espace architecturé du souterrain taillé dans le géologique. Or, ces galeries se développent sur quelques dizaines de mètres, sans grande différence de niveau avec les salles basses, permettent d'étendre la carrière et par la suite, l'espace de la salle basse. Enfin, autre avantage majeur, les poussées obliques qu'exercent les voûtes sont reprises par le sol. Les sommiers des arcs coïncidant avec le niveau extérieur, restitué pour l'époque médiévale, évitent la forte épaisseur des murs et de contreforts.

En conclusion, les enjeux de l'économie dans le cadre du chantier sont importants. De nombreuses observations permettent d'esquisser plusieurs avantages architectoniques, économiques, et structurels comme, la fourniture de matériaux (carrière à pierre), la distribution fonctionnelle du bâtiment.